NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

139 N° 3 Juillet-Septembre 2017

Le personnalisme au service de la famille

Alain MATTHEEUWS (s.j.)

p. 453 - 461

https://www.nrt.be/fr/articles/le-personnalisme-au-service-de-la-famille-2252

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

www.nrt.be

nouvelle revue théologique

REVUE PUBLIÉE TOUS LES TROIS MOIS
PAR UN GROUPE DE PROFESSEURS DE L'INSTITUT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES
FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS – BRUXELLES

Tome 139 nº 3
JUILLET-SEPTEMBRE 2017

M. REMAUD f.m.i. – **Ils crurent et suivirent Moïse. De l'Exode à Jean par la tradition juive** 353

B. PASCHKE – **Une paraphrase du Notre Père dans les *Actes* apocryphes *de Jean* ? L'hypothèse d'A. Hamman revisitée** 363

P. NÈGRE – **« Il les aima jusqu'à l'extrême. » Primauté et miséricorde : convertir la papauté** 374

A. GUGGENHEIM – **Jésus, accomplissement des prophéties et prophète. Jean-Marie Lustiger et la responsabilité chrétienne** 393

J.-M. HENNAUX s.j. – **La théologie dialogale et l'Institut d'études théologiques de Bruxelles** 418

M. L. CALMEYN – **La femme dans la formation des prêtres : une révolution culturelle ?** 430

J.-F. PETIT a.a. – **Les trois héritages de Tibhirine** 443

À propos de

A. MATTHEEUWS s.j. – **Le personnalisme au service de la famille. K. Wojtyła, *Famille et communion des personnes* (2016)** 453

B. JOASSART s.j. – **Le Cardinal Mercier, l'Église et la Grande Guerre. J. De Volder, *La résistance d'un cardinal* (2016)** 462

Bibliographie

Arts et lettres 467
Écriture sainte 470
Histoire 480
Histoire de la pensée 485
Morale et droit 490
Philosophie 498
Religions 505
Spiritualité 508
Théologie 514
Ouvrages reçus 522
Ouvrages analysés 526

Revue trimestrielle (juillet-septembre 2017) • P 608610 • Bureau de dépôt : Namur 1
Éd. resp. : Alban Massie, NRT, 24 bd Saint-Michel, 1040 Bruxelles

9 772948 413938

18,00 €

NRT 139 (2017) 453-461
A. Mattheeuws s.j.

Le personnalisme au service de la famille

À propos de

K. Wojtyła, *Famille et communion des personnes*, préf. Mgr L. Melina, Paris, Téqui, 2016, 11×18, 104 p., 10,50 €. ISBN 978-2-74031891-1.

Philosophe et théologien, pasteur et saint, Jean-Paul ii donne toujours matière abondante à la lecture et à la réflexion. Par cette traduction de deux articles publiés en polonais en 1974, dans la foulée de l'encyclique *Humanae vitae* (1968), mais inspirés d'abord par l'expérience du Concile et spécialement de *Gaudium et spes*, nous découvrons, sous une forme ferme, sans fioritures argumentatives, les thèses essentielles qui marquent son personnalisme et sa vision du mariage. Le personnalisme est en effet le trait majeur de ces textes : il marque les principaux défis que rencontrent l'homme et la femme qui se marient, fondent une famille et sont appelés à vivre une « communion des personnes ».

I. — « La famille en tant que communion des personnes »

La communion est la réalité profonde présentée dans le premier texte, intitulé « La famille en tant que communion des personnes » : comment la fonder ? Comment la vivre ? En quoi est-elle l'axe essentiel d'un amour qui épouse la différence anthropologique la plus forte dans l'humanité ? Cette communion des personnes est un bien. Elle est aussi une fin pour l'homme et la femme qui désirent s'aimer. Elle est un don naturel et surnaturel[1]. Elle correspond phénoménologiquement à d'autres observations psychologiques et cliniques. Mais elle va au-delà ou en deçà de toute considération « instinctive » et « naturaliste » de la sexualité humaine, du monde des émotions et de la relation.

1. Cette manière de parler correspond à la cohérence des trois doctrines importantes concernant le mariage : la doctrine des biens (Augustin), celle des fins (Thomas), celle des dons (Jean-Paul ii).

Ce qui frappe le lecteur dans la considération de ces quelques pages est la référence massive à *Gaudium et spes*. L'expression *communio personarum* est elle-même tirée du texte conciliaire[2]. On le sait : les numéros 48 à 53 élargissent la définition du mariage en unissant les traits juridiques du contrat à « la communauté de vie et d'amour » des époux. L'amour est défini comme « nouveau concept » théologique pour le sacrement de mariage : il prend toute sa forme dans son lien avec la Trinité sainte et la profondeur de son regard sur le statut « personnel » des époux et de tous les membres de la famille. Cette ouverture d'horizon opérée par les Pères conciliaires ne s'opéra pas sans de nombreux débats et précisions ultérieures. Karol Wojtyła scande son commentaire avec des phrases clés de *Gaudium et spes*. Il relie l'unicité de la créature à son Créateur (*GS* 24). Il enracine le droit familial dans la nature personnelle des époux et de l'enfant, il montre que la communion est une « école d'enrichissement humain », il réaffirme comment et combien la famille est le fondement de la société et est ainsi une « école de maturation de l'humanité » (*GS* 52). C'est l'humain, tout l'humain, qui est « naturellement » à l'image et à la ressemblance de Dieu et qui donne de ressembler au Christ, vrai Dieu et vrai Homme.

« L'institution de la famille n'est pas l'œuvre de la seule volonté humaine et elle n'est pas non plus une communauté "artificielle" ou arbitraire livrée à la seule volonté de l'homme », écrit Karol Wojtyła. Le lien social est établi dans le mariage par l'union des époux et la transmission de la vie à d'autres. Cet enjeu de l'accueil de la vie n'est pas une question latérale : elle définit l'homme et la femme. Elle les constitue comme parents et caractérise leurs « épousailles ». Elle développe leur être en maternité et paternité, les époux sont appelés à intérioriser ce « contenu de leur existence terrestre ». Par cette attitude libre, ils sont dans des conditions de « personnalisation » véritable.

Cette réalité de la « personnalisation » dans le mariage est décisive. Il convient d'en voir le lien avec la socialisation dont parle *GS* 6. Le débat est lourd d'enjeux. La multiplication des liens sociaux ne signifie pas automatiquement une plus grande humanisation et personnalisation – pensons à certains médias. Il faut se laisser éclairer par la Révélation et découvrir les lois de la vie sociale à travers la « nature spirituelle et morale de l'homme ». Toute organisation sociale a

2. *GS* 12 : « Mais Dieu n'a pas créé l'homme solitaire : dès l'origine, "il les créa homme et femme" (Gn 1,27). Cette société de l'homme et de la femme est l'expression première de la communion des personnes. Car l'homme, de par sa nature profonde, est un être social, et, sans relations avec autrui, il ne peut vivre ni épanouir ses qualités. »

besoin de lois et, d'ailleurs, elle en produit aussi. Mais pour respecter l'ordre de l'être, il convient au premier plan de garder le critère de la personne. « L'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes et non l'inverse » (*GS* 26). Si l'on fait ainsi, les oppositions privé-individu et public-social disparaissent comme « oppositions ». Karol Wojtyła pointe ce qui est ou pourrait devenir une aliénation fondamentale de l'homme. Car « l'ordre des personnes » est prioritaire par rapport à « l'ordre des choses » : il est ontologiquement et axiologiquement premier et fondamental.

On a souvent parlé du « tournant personnaliste » pour qualifier la tonalité de nombreux textes du Concile, particulièrement de *Gaudium et spes*. La vie et la réflexion ecclésiale ont confirmé cette « tendance » et en ont montré les richesses et les harmoniques tant philosophiques que théologiques. Dans le développement de l'enseignement du Magistère, la notion de personne a été de plus en plus qualifiée par le mot « don », surtout dans la manière de présenter la vie sacramentelle, l'importance de la pneumatologie et la doctrine du mariage. La personne sera pour Jean-Paul II une « personne-don » : donnée à elle-même par le Créateur, et dont la liberté est définie ontologiquement par le don. La liberté spirituelle se trouve, s'affermit et s'accomplit dans le don de soi. La vie morale en sera transformée, car la finalité de nos actes acquiert sens et valeur dans la reconnaissance du don que nous sommes et que nous pouvons faire de nous-mêmes. « Comment rendrais-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? » (Ps 115,12)

Ce qui attire également l'attention, quand on connaît la genèse des documents magistériels, c'est l'accord profond entre ces intuitions personnelles et les débats concernant la transmission de la vie et leur explicitation dans l'encyclique *Humanae vitae* du bienheureux pape Paul VI, à laquelle Karol Wojtyła se réfère ici sans vraiment la commenter. Les débats concernant la communion des personnes dans l'acte spécifique des époux et la transmission de la vie étaient agités à cette époque – déjà au Concile, et ensuite à l'intérieur de la commission créée à cet effet. Le Cardinal Wojtyła était concerné. Son apport est personnel, et son livre *Amour et responsabilité*, publié en 1960, présentait déjà un certain nombre des notions que l'on découvrira développées ici. Notons qu'il ne pouvait pas venir facilement à Rome en ces années : on ne trouve guère d'arguments strictement « wojtyłiens » dans l'encyclique. En revanche, on perçoit ici son intérêt pour cette question délicate et ses prises de position personnelles. Car, écrit-il, l'état de parent crée en l'homme et la femme « une grandeur nouvelle, une qualification nouvelle de leur vie personnelle et sociale. Il faut qu'à chaque fois, à chaque conception, à chaque naissance, la

conscience et l'expérience subjective accompagnent cette grandeur objective ». En d'autres termes, l'acte conjugal « change » l'homme et la femme. Chaque acte est d'ailleurs singulier et ne peut pas être réfléchi selon un principe de totalité de la vie conjugale heureuse (ce qui est affirmé en *HV* 14). Les parents en sont responsables et leurs décisions sont appelées à être conscientes, sinon, la *communio personarum* en sera troublée. Comme le dit Paul VI, les sens « unitif et procréatif » (*HV* 12) sont intimement liés. Cette considération n'est pas d'abord morale, mais anthropologique : elle décrit la profondeur de ce qui unit et construit une communion si exclusive mais pénétrée d'amour. L'auteur montre ainsi que la régulation des naissances n'est pas d'abord une question technique (naturelle ou artificielle), mais elle dit ce qu'est l'homme dans sa relation à la femme. Elle est un appel éthique pour l'édification de la communion des personnes.

L'article met en relief combien la famille est un lieu indispensable et nécessaire, un lieu favorable et ouvert pour le don de la vie, l'accueil d'une nouvelle personne-don, sa personnalisation et sa mise en lien véritable avec la société. On découvre, par l'énoncé des réflexions qui se suivent plus que par l'argumentaire, combien la famille est un lieu particulier : elle ne remplit pas seulement une « fonction » pour la procréation, mais elle est la matrice de toute personnalisation. Cette ouverture à l'être de toute personne qui vient au monde et qui grandit est décisive. Même si la famille – on connaît certaines conditions de pauvreté et de culture – n'apparaît pas de prime abord comme une « grande communauté » efficace, sa force naturelle est évidente. Sa faiblesse rend compte aussi de la condition de tout être humain : sa vulnérabilité est un appel à l'amour. Sa vulnérabilité peut désarmer toutes les violences et les contradictions.

II. — « Paternité/maternité et *communio personarum* »

Le deuxième article, « Paternité/maternité et *communio personarum* », est doublement intéressant : par la réflexion qui porte sur la signification procréative de l'acte conjugal, et par le lien très structuré établi entre le mariage, la procréation et la communion des personnes dans un contexte culturel de plus grande socialisation. Ainsi l'ordre du privé et de l'intime, du délicat et des choix éthiques et personnels est-il déjà unifié avec le développement d'une société, les questions démographiques et économiques, la formation et l'éducation, le respect dû aux personnes en tout temps et en tout lieu. Nous suivrons les quatre parties de ce texte.

1. *Mariage et procréation*

Devenir « parents », c'est accéder à « une nouvelle qualité et un nouvel état ». La structure de la communion personnelle se façonne dès lors de « manière totalement nouvelle ». Un appel éthique résonne ainsi : « il faut qu'à chaque fois, à chaque conception, à chaque naissance, la conscience et l'expérience subjective accompagnent cette grandeur objective ». La communion des personnes grandit ou s'affaiblit à la mesure de ce respect avec lequel l'homme et la femme « se donnent et se reçoivent mutuellement » (*GS* 48). Maternité et paternité sont en relation réciproque et respectueuse. « Il s'agit d'une relation intérieurement close et objectivement nécessaire dans laquelle les deux, homme et femme, doivent entrer avec pleine conscience et responsabilité ». L'enjeu moral est précis. La communion des personnes est liée à la liberté des personnes. Pour mieux rendre compte de cet enjeu, l'auteur suggère que l'apport d'une anthropologie de la personne et du don ainsi que le critère de la communion des personnes sont un chemin pour s'harmoniser avec les données de la foi et les principes de morale conjugale et parentale. Cette unification se fait par « le biais de l'abstinence périodique » qui n'est pas un « en soi », mais qui a sa pleine signification dans la communauté responsable du père et de la mère. Ces derniers sont appelés à dire : « "Je peux être père – je peux être mère". Refuser cette conviction et cette disponibilité menace la communion interpersonnelle ».

2. *Le don de l'humanité*

Ce qui est dit sur l'enfant est remarquable. En effet, la communauté familiale apparaît « lorsque (…) un nouvel homme, une nouvelle personne à chaque fois nouvelle, est introduite dans la communauté de personnes que formait le couple à l'origine ». Enracinée dans *GS* 48, l'argumentation se déploie et montre que « c'est dans la procréation et l'éducation que l'alliance conjugale "prend conscience de son unité et l'approfondit sans cesse" ». Dans le vocabulaire du « sens »[3], la place de l'enfant est clairement soulignée : « L'enfant est le sens de la *communio personarum* conjugale et de tout ce qui la compose, notamment de l'union conjugale ».

---

3. On se souviendra que dans la remise en question de la doctrine des fins du mariage, certains auteurs avaient centré la finalité de l'acte conjugal sur un seul « sens » : l'amour. Ce vocabulaire, dans la continuité des doctrines cependant, avait été adapté et enrichi par Paul VI dans son encyclique *Humanae vitae* qui parle de la double « signification » de l'acte conjugal.

Bien sûr, il convient de mettre les parents à leur juste place et ils ne sont pas la cause première de la conception d'un homme nouveau. Par ailleurs, si l'enfant n'est pas sujet directement d'une activité personnelle, il est « de facto » dans le corps de sa mère et dans la communauté conjugale en tant que personne : « il est quelqu'un capable non seulement de recevoir, mais aussi de donner ». « Il élargit le cercle du don tel qu'il existait avant sa naissance en lui apportant un contenu nouveau totalement original ». La théologie du don du Cardinal Wojtyła est déjà bien apparente dans ce texte et donne du relief à la reconnaissance classique de l'enfant comme fruit de l'amour réciproque de ses parents : « Ce don ne réalise toute sa vérité et son authenticité que lorsqu'il est reçu par l'autre, par les autres, dans la pleine affirmation qui lui est due ». La reconnaissance du don qu'est tout enfant confirme ce qu'il est « en soi » et « pour Dieu ». Ce don est une mission : elle engage tout le processus parental de l'éducation par amour et pour l'amour. Ce processus est dans le temps et comporte des étapes qui sont autant de moments décisifs d'intégration et d'affermissement de la communion familiale. Pour les parents en effet, il s'agit de « donner une humanité mature à ce petit homme qui se développe progressivement ». Pour l'enfant, l'auteur parle d'un besoin passif du « don » ; pour les parents, d'une possibilité active de l'offrir et d'en vivre. Cette alliance du don ne vise pas d'abord la somme de « choses » à échanger et à partager mais un « système de l'être » à vivre. « On éduque davantage par ce que l'on est et qui l'on est que par toute activité éducative coupée de ce fondement. »

3. *Structure familiale et formation*

Structure signifie mode organisationnel des relations, enrichi d'une formation intérieure et de comportements de tous les membres de la communauté familiale. Le lien entre « structure familiale » et comportements des membres est décisif. L'être de la famille se dit dans l'agir de ses membres. Les lois extérieures ne définissent pas la famille, mais la confortent ou l'aident à faire grandir sa structure qui est « naturelle ». Bien sûr, les conditionnements culturels et historiques peuvent varier et induire des formes de vie différentes, mais il y a un invariant principiel pour la famille.

> Au milieu de ces conditionnements extérieurs qui se modifient, demeurent nécessairement inchangés les principes qui définissent de façon absolue les mêmes conditions essentielles de création et de formation de la communauté familiale en tant que *communio personarum* unique en son genre.

La morale familiale existe bel et bien, mais elle est dans la matrice des relations interpersonnelles, à la lumière de la raison et dans l'horizon de la relation immédiate de chacun avec son Créateur et Sauveur.

Il ne convient pas de nier l'importance des institutions extérieures qui aident la famille à être ce qu'elle est et à être reconnue dans une société, mais ce « qui conditionne toute la cohérence de la communauté familiale et lui donne sa structure propre, ce sont ces comportements et ces vertus grâce auxquels se façonne et se développe dans toute son authenticité et sa vérité la *communio personarum* familiale ». Comme le souligne *GS* 52, « la famille est en quelque sorte une école d'enrichissement humain ». Ce même numéro atteste des éléments invariants de la communion familiale. Richesse, lieu de développement, invariants de relations interpersonnelles, la famille est un lieu de vie, de croissance. Elle offre un lieu précieux pour la prise en compte de l'humanité de chacun. Elle ouvre un espace de « personnalisation » : elle le garde ouvert. Elle est « une école de maturation de l'humanité » (*GS* 52).

4. *La famille est irremplaçable*

Dire que la famille est irremplaçable revêt une importance spécifique à notre époque, surtout dans des sociétés marquées par les questions démographiques et économiques. Bien sûr, la famille est mise en question plus fortement par la culture et le politique : elle est fragilisée de multiples manières. Eu égard à sa fonction de procréation, mais bien plus profondément à cause de sa « nature » propre, la famille ne trouve pas d'équivalent dans l'organisation de nos sociétés. La « nature », pour l'auteur, a un caractère « impératif » car elle est liée à l'être de la famille[4] et aux engagements libres et conscients qui font naître la communion des personnes (p. 75). Le « naturel » n'est pas ce qui est soumis à l'instinct. « Il signifie seulement que l'institution de la famille n'est pas l'œuvre de la seule volonté humaine et qu'elle n'est pas non plus une communauté "artificielle" ou arbitraire livrée à la seule volonté de l'homme ». La « socialisation » à laquelle nous assistons de manière plus extensive depuis des années ne se centre pas toujours sur le développement de la personne et son respect (cf. *GS* 6). La multiplication des liens est un fait. Leur médiatisation aussi. Mais il n'y a pas identification entre socialisation et personnalisation, et leur relation réciproque n'est pas toujours ordon-

4. Cette expression nous rappelle les réflexions personnalistes de Jean Lacroix sur l'être familial et ses expressions historiques.

née. L'ordre de la famille permet une intensification des relations personnelles, leur jaillissement et leur durée. La famille est un lieu d'interpellation sur la valeur des personnes plus que des choses et rappelle leur nécessaire subordination (*GS* 26). Car l'ordre des personnes est ontologiquement et axiologiquement premier et fondamental. La *socialisation* répond à la réalité de l'être humain. La *personnalisation* répond aux traits personnels de chacun et à la communion que Dieu a voulue entre tous. Le fondement est mis en évidence dans la citation de *GS* 24 : « l'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même (…) ».

C'est dans cet horizon que saint Jean-Paul II affirme qu'« aucun autre lien social existant ou potentiel ne présente des qualités aussi fondamentales et fortes, précisément à cet égard (fonction de communion), que la famille ». C'est la force et la faiblesse de la famille. La famille est une cellule incontournable, mais fragile. Dans sa réalité concrète, elle peut être affaiblie, détruite partiellement. Les conditions extérieures influencent donc son existence. Elle est le plus souvent touchée dans sa « fonction » de procréation et plus encore dans sa fonction de « personnalisation » liée à son caractère de communion.

Conclusion

Une nouvelle réalité concrète et conceptuelle prend forme, se développe, s'enracine à la fois dans la tradition théologique, dans le renouveau conciliaire, et au sein d'un courant personnaliste qui montre depuis des années ses lettres de noblesse. Dans les deux textes présentés ici, les références à *Gaudium et spes* sont très présentes : que ce soit pour le couple, la famille, l'enfant, l'éducation ou la nature sociale de la famille, toute la réflexion est enracinée dans la Constitution. Cette manière d'argumenter plaide pour la richesse du document conciliaire et l'importance de son interprétation. Karol Wojtyła est fils du concile Vatican II.

Be – 1040 Bruxelles
Boulevard Saint-Michel, 24
alainmattheeuws@jesuites.be

Alain Mattheeuws s.j.
Institut d'études théologiques

Mots-clés. — Karol Wojtyła | *Gaudium et spes* | *Humanae vitae* | Personnalisme | Famille | Union et procréation

A. Mattheeuws s.j., **Personalism at the service of the family. K. Wojtyła, *Family and communion of persons* (2016)**

First lines — A philosopher and theologian, pastor and saint, John Paul II always provides abundant matter for reading and reflection. By this translation of two articles published in Polish in 1974, in the wake of the encyclical *Humanae vitae* (1968), but primarily inspired by the conciliar experience and especially by *Gaudium et spes*, we discover, in a solid form, without argumentative frills, the essential theses which characterise his personalism and his vision of marriage. (…)

Keywords. — Karol Wojtyła | *Gaudium et spes* | *Humanae vitae* | Personalism | Family | Union and procreation

Cher lecteur,
La NRT est heureuse de vous offrir la lecture gratuite de cet article publié récemment. Les articles de plus de dix ans sont accessibles gratuitement sur le site **nrt.be**. Les articles récents sont disponibles au prix de 3,5 € ou gratuitement pour les abonnés, sur le site **cairn.info**.



Nous vous proposons de recevoir la NRT en vous abonnant au **tarif promotionnel de 40 €** (tarif normal Europe 56 €. **Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un premier abonnement**).

Vous pouvez **vous abonner directement sur le site : nrt.be**
en précisant en commentaire « abonnement promo »

ou imprimer et renvoyer ce bulletin avec votre règlement à :

Nouvelle Revue Théologique
Boulevard Saint-Michel 24 - 1040 Bruxelles – Belgique

Ou nous contacter : info@nrt.be - tél. +32 (0) 2 739 34 80

Nom, Prénom

Adresse e-mail

Adresse postale, pays

Je m'abonne pour l'année à la NRT (4 nos), je paie 40 € par :

- **virement bancaire**, sur le compte IBAN: BE22 0000 3475 0147 - BIC: BPOTBEB1 (Nouvelle Revue Théologique, Bd St-Michel 24, 1040 Bruxelles) avec la communication « premier abonnement »
- **carte de crédit** : nous enverrons à l'adresse e-mail que vous indiquerez une demande de paiement via Paypal - paiements sécurisés
- **chèque français** libellé à l'ordre de la NRT

De niveau universitaire, la **Nouvelle revue théologique** est abordable par les non spécialistes et offre un éclairage théologique sur l'actualité chrétienne. La revue a une audience internationale avec plusieurs milliers d'abonnés répartis dans une centaine de pays.

La NRT est publiée tous les trois mois. Chaque numéro de 176 pages comporte six à huit articles aux thématiques diverses. Ils couvrent ainsi **tous les domaines de la théologie** : Bible et théologie biblique, psychologie et spiritualité, sacramentaire et pastorale, dogmatique et mystique, théologie fondamentale et philosophie, mais aussi morale, religions, arts et lettres, etc.

La NRT propose également **400 recensions** d'ouvrages par an. Celles-ci apportent une lecture théologique sur des livres récemment publiés contribuant à la recherche fondamentale et pastorale.

www.nrt.be



Une revue bi-média : la NRT ouvre ses archives (de 1958 aux années 2000) à la consultation et au téléchargement libre sur son site www.nrt.be. Les articles récents sont proposés en texte intégral sur le portail de revues www.cairn.info dont **l'accès pour les abonnés est gratuit**.

cairn.info

Nous vous proposons de recevoir la NRT en vous abonnant au **tarif promotionnel de 40 €** (tarif normal Europe 56 €).